

DOSSIER DE PRESSE

BACCALAURÉAT 2021 : L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND

ACADÉMIE DE NANCY-METZ

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

SOMMAIRE

L'ALLEMAND COMME LVE DANS TOUS LES LYCEES.....	3
MAINTIEN DES DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE RENFORCE DE L'ALLEMAND ET DES LANGUES REGIONALES.....	4
L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE LLCE-ALLEMAND, UNE FILIERE POUR LA FORMATION DE FUTURS SPECIALISTES	5
LA CARTE DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE, UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE ET CONCERTEE.....	6
APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND ET DES LANGUES REGIONALES DANS LE 2 ND DEGRE : CHIFFRES CLES	7
CARTE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND DANS L'ACADEMIE : PREVISION 2019	8

L'ALLEMAND COMME LVE DANS TOUS LES LYCÉES

Pour l'académie de Nancy-Metz, la carte des enseignements de spécialité du nouveau baccalauréat a été publiée fin décembre 2018. En complément, le rectorat souhaite préciser les contours de la réforme du baccalauréat et la carte des enseignements de spécialité, notamment concernant l'allemand et les dispositifs académiques spécifiques d'apprentissage renforcé de l'allemand et des langues régionales dans les lycées généraux et technologiques.

Tous les lycées de l'académie proposeront l'allemand comme LVE

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat général, l'allemand sera enseigné dans le cadre du tronc commun. En effet, les élèves suivront deux langues obligatoires : une LVA (ex-LV1) et une LVB (ex-LV2). Les deux langues obligatoires feront l'objet d'épreuves communes du contrôle continu. **100% des établissements de l'académie de Nancy-Metz proposeront l'allemand** comme langue vivante étrangère au baccalauréat.

MAINTIEN DES DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE RENFORCÉ DE L'ALLEMAND ET DES LANGUES RÉGIONALES

La réforme du baccalauréat ne fait pas disparaître les dispositifs d'apprentissage renforcé de l'allemand et des langues régionales existants aujourd'hui, à savoir le double diplôme franco-allemand comme l'AbiBac, mais aussi les dispositifs **BacPlus / AbiPlus** et **sections européennes**, ainsi que **Langue Régionale des Pays Mosellans**. Ces dispositifs permettent aux élèves de cumuler l'apprentissage d'enseignements de spécialité (mathématiques, sciences économiques, littérature et humanisme, etc.) avec un apprentissage renforcé de l'allemand, pour intégrer ensuite des filières franco-allemandes universitaires dans tous les domaines (comme les cursus de l'Université Franco-Allemande, ISFASTES, etc.), allant au-delà des filières universitaires spécialisées dans les langues (comme les facultés d'allemand).

Les dispositifs plus en détails :

AbiBac : double diplôme franco-allemand permettant l'obtention du Baccalauréat et de l'Abitur allemand, et ainsi la poursuite d'études au choix dans les deux pays. Les élèves suivent les programmes nationaux français, sauf en allemand (6h par semaine) et en histoire et géographie (4h par semaine) où l'enseignement se fait en langue de Goethe.

AbiPlus / BacPlus : un enseignement renforcé de la langue allemande et de deux **disciplines non linguistiques (DNL)** : une discipline générale et une technologique, avec un stage ou un séjour d'au moins deux semaines en pays germanophone. Délivré par un jury franco-allemand, l'AbiPlus / BacPlus concerne les filières techniques comme Sciences de l'ingénieur ou les filières tertiaires et donne la possibilité de poursuivre des études universitaires dans une filière franco-allemande.

Sections européennes allemand : proposées à des **élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère avec une ouverture sur la culture du pays, les sections européennes proposent un enseignement d'une ou plusieurs DNL dispensé en langue allemande, à raison de 2h en plus par semaine**. La mention "section européenne" est inscrite sur le diplôme du baccalauréat si les élèves obtiennent 12/20 à l'épreuve de langue vivante et 10/20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le travail mené dans le cadre de la section européenne.

Option Langue Régionale des Pays Mosellans (LRPM) : 1h par semaine, il s'agit d'un apprentissage de la lecture et de l'écriture ainsi que d'un enrichissement littéraire en langue régionale.

Ces dispositifs sont **présents en nombre dans l'académie**, et tout particulièrement en Moselle. 80% des établissements proposent des sections européennes allemand et plus d'un tiers des lycées offre la possibilité aux élèves de suivre des sections AbiBac, AbiPlus / BacPlus. Sur le territoire de l'Eurodistrict SaarMoselle en Moselle-Est, tous les établissements proposent au moins un dispositif spécifique d'apprentissage renforcé de l'allemand ou des langues régionales.

L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ LLCE- ALLEMAND, UNE FILIÈRE POUR LA FORMATION DE FUTURS SPÉCIALISTES

L'enseignement de spécialité « Langues Littératures et Cultures Etrangères-Allemand » (LLCE-Allemand) est destiné aux élèves désireux d'enrichir leurs compétences en langue en élargissant leur connaissance des littératures, des cultures et des arts. Il représente un enseignement de 4h par semaine qui s'ajoutera à l'enseignement des langues vivantes étrangères du tronc commun.

Ce nouvel enseignement de spécialité s'inscrit dans la poursuite de l'actuel enseignement de littérature étrangère en langue étrangère proposé en série L. Dans l'académie de Nancy-Metz, 23 candidats ont présenté l'épreuve au baccalauréat en 2018.

L'enseignement de spécialité LLCE-Allemand s'adressera prioritairement aux élèves qui s'orienteront vers des études supérieures spécialisées en langues et civilisations germaniques, comme la licence Langues, Littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) allemand de l'Université de Lorraine. Elle permet d'accéder par exemple aux métiers de la traduction, de la documentation, de l'enseignement et de la recherche ou du tourisme culturel.

LA CARTE DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ, UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE ET CONCERTÉE

La carte des enseignements de spécialité a été élaborée avec les établissements scolaires sur la base des besoins recensés sur le terrain, puis a recueilli l'avis des instances académiques de concertation. L'arrêté relatif à la carte des enseignements de spécialité LLCE-Allemand publié le 18 décembre 2018 donne lieu à l'ouverture de :

- 4 enseignements de spécialité LLCE-Allemand dans les lycées publics : Hélène Boucher et Charlemagne à Thionville, Jean de Pange à Sarreguemines, Jeanne d'Arc à Nancy ;
- 2 enseignements de spécialité LLCE-Allemand dans les lycées privés : Saint Chrétienne à Sarreguemines et Saint Léon à Nancy.

A la suite de cette publication, la rectrice de l'académie de Nancy-Metz s'est engagée à offrir la possibilité à d'autres lycées de proposer à leurs élèves cet enseignement de spécialité allemand. A ce jour, **4 nouvelles ouvertures sont envisagées en Moselle pour la rentrée 2019** dans les lycées suivants : **Jean Moulin de Forbach, Jean-Victor Poncelet de Saint-Avold, Louis Vincent de Metz et Félix Mayer de Creutzwald.**

Ces nouvelles ouvertures portent à **10 le nombre d'établissements proposant l'enseignement de spécialité LLCE-Allemand à leurs futurs élèves, et susceptibles d'ouvrir à la rentrée prochaine dans l'académie de Nancy-Metz.** Huit d'entre eux sont implantés en Moselle.

APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND ET DES LANGUES RÉGIONALES DANS LE 2ND DEGRÉ : CHIFFRES CLÉS

Dans l'académie de Nancy-Metz :

- **100% des établissements proposent l'allemand dans l'académie** (55/55)
- **67% proposent la section européenne allemand** (35/55)
- 1 élève sur 2 apprend l'allemand
- L'académie de Nancy-Metz propose des cursus franco-allemands d'excellence : 6 Abibac, 6 sections AbiPlus / BacPlus, 5 lycées proposent l'option LRPM
- 76% des lycées proposant des sections AbiBac, AbiPlus / BacPlus ou l'option Langues régionales sont en Moselle.

En Moselle :

- **100% des établissements proposent l'enseignement de l'allemand**
- **80% des établissements proposent la section européenne allemand**
- 68,3% des élèves apprennent l'allemand en Moselle (plus de 2 élèves sur 3).

Sur le territoire transfrontalier de l'Eurodistrict SaarMoselle :

- **100% des établissements proposent des dispositifs d'apprentissage renforcé de l'allemand** (sections Abibac, AbiPlus / BacPlus, sections européennes, option Langues Régionales des Pays Mosellans).

CARTE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND DANS L'ACADÉMIE : PRÉVISION 2019

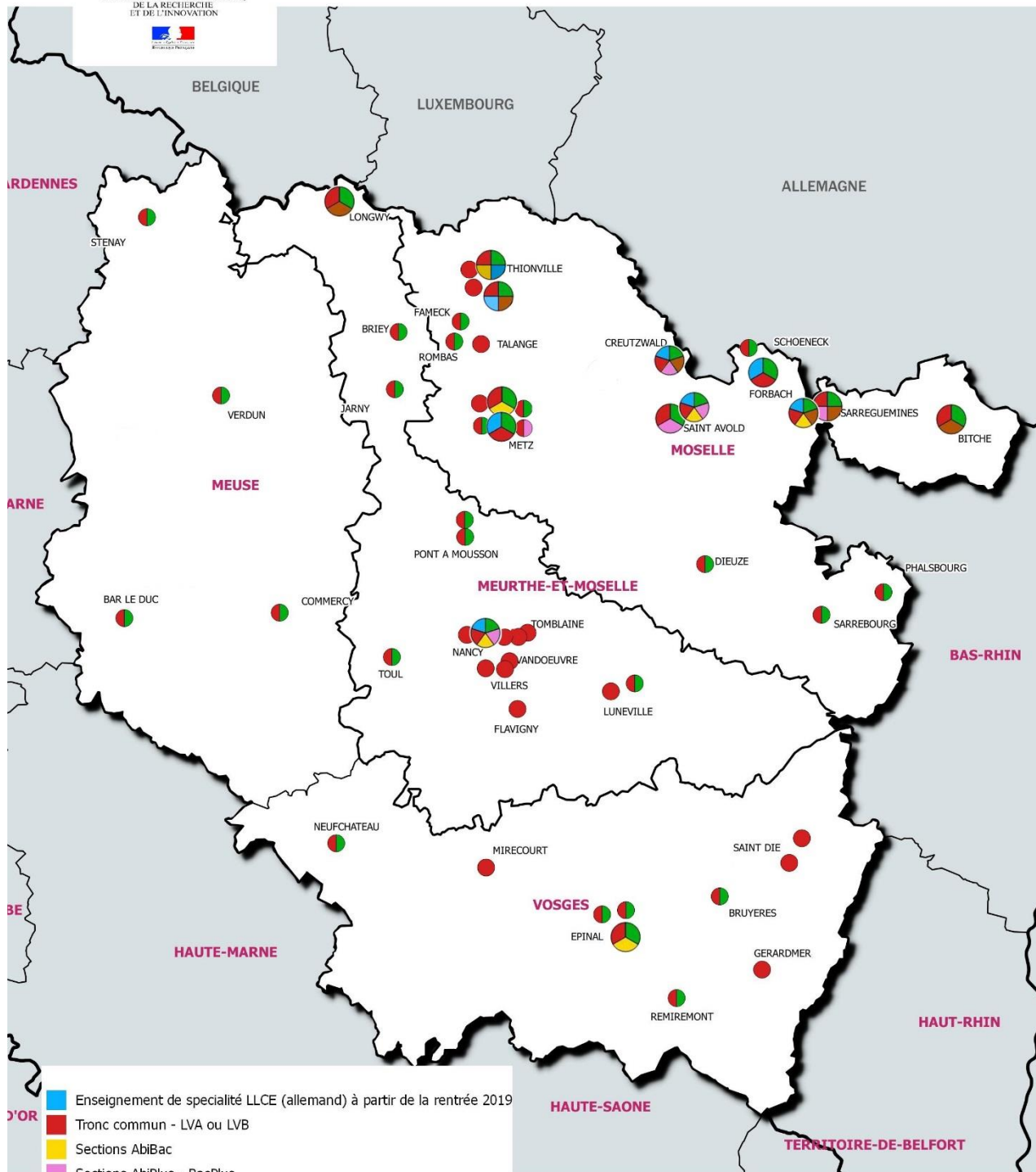


académie
Nancy-Metz
RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Baccalauréat 2021 : enseignement de l'allemand

Prévision 2019



Département et territoire spécifique	Circonscriptions	Etablissement	Allemand Langue vivante étrangère, enseignement du tronc commun - LVA ou LVB	Enseignement de spécialité Allemand Langues, littératures et cultures étrangères	Dispositifs d'apprentissage renforcé de l'allemand et des langues régionales en + des enseignements de spécialité du nouveau baccalauréat			
					Sections AbiBac	Sections AbiPlus / BacPlus	Langue Régionale des Pays Mosellans	Sections européennes allemand
54	BRIEY JARNY LONGWY	BRIEY - Louis Bertrand	X					X
		JARNY - Jean Zay	X					X
		LONGWY - Alfred Mezieres	X				X	X
	LUNEVILLE	LUNEVILLE - Ernest Bichat	X					X
		LUNEVILLE - Boutet de Monvel	X					
	NANCY PAM	NANCY - Frédéric Chopin	X					
		NANCY - Jeanne d'Arc	X	X	X	X		X
		NANCY - Georges de la Tour	X					
		NANCY - Henri Loritz	X					
		NANCY - Henri Poincaré	X					
		PONT A MOUSSON - Jean Hanzelet	X					X
		PONT A MOUSSON - Jacques Marquette	X					X
		TOMBLAINE - Arthur Varoquaux	X					
	TOUL	VANDOEUVRE - Jacques Callot	X					
VILLERS - Stanislas		X						
55	SUD MEUSIEN	TOUL - Louis Majorelle	X					X
		BAR LE DUC - Raymond Poincaré	X					X
	COMMERCY - Henri Vogt	X					X	
NORD MEUSIEN	STENAY - Alfred Kastler	X					X	
	VERDUN - Jean Auguste Margueritte	X					X	
Territoire associé	SARREBOURG SARREGUEMINES	BITCHE - Teysier	X			X	X	
57		DIEUZE - Charles Hermite	X				X	
		PHALSBOURG - Erckmann Chatrian	X					X
Territoires membres de l'Eurodistrict SaarMoselle (GECT européen regroupant Sarrebruck et les communes de Moselle-Est)	SARREBOURG SARREGUEMINES	SARREBOURG - Mangin	X				X	
		SARREGUEMINES - Jean de Pange	X	X	X	X	X	
	SARREGUEMINES - Henri Nominé	X		X	X	X		
	BASSIN HOUILLER	CREUTZWALD - Felix Mayer	X	X	X	X	X	
		FORBACH - Jean Moulin	X	X			X	
		SAINT AVOLD - Charles Jully	X			X	X	
		SAINT AVOLD - Poncelet	X	X	X	X	X	
SCHOENECK - Condorcet		X				X		
57	METZ	METZ - Communication	X			X		
		METZ - Louis de Cormontaigne	X					
		METZ - Georges de la Tour	X				X	
		METZ - Fabert	X	X			X	
		METZ - Robert Schuman	X				X	
		METZ - Louis Vincent	X	X			X	
	THIONVILLE ROMBAS HAYANGE	FAMECK - Saint Exupéry	X				X	
		ROMBAS - Julie Daubié	X				X	
		TALANGE - Gustave Eiffel	X					
		THIONVILLE - Hélène Boucher	X	X		X	X	
		THIONVILLE - Charlemagne	X	X	X		X	
		THIONVILLE - Colbert	X					
		THIONVILLE - La Briquerie	X					
88	EPINAL	EPINAL - Claude Gellée	X		X		X	
		EPINAL - Louis Lapicque	X				X	
		EPINAL - Pierre Mendes France	X				X	
		MIRECOURT - JB Vuillaume	X					
	REMIREMONT	NEUFCHATEAU - Pierre et Marie Curie	X				X	
		REMIREMONT - André Malraux	X				X	
	ST DIE	BRUYERES - Jean Lurçat	X				X	
		GERARDMER - La Haie Griselle	X					
		SAINT DIE - Georges Baumont	X					
	EREA	SAINT DIE - Jules Ferry	X					
EREA FLAVIGNY		X						

Contact Presse

Cabinet Communication

Claire Henry-Toffoli / Chargée de mission cabinet / attachée de presse

03.83.86.22.14 - communication@ac-nancy-metz.fr



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

